

**DIPLOME DE SPECIALISATION
APPROFONDIE
(D S A)**

**PROJET URBAIN, PATRIMOINE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**

HABILITATION 2011 – 2015

INTITULE DU DIPLOME DELIVRE

Diplôme de Spécialisation Approfondie (DSA)

MENTION DU DIPLOME DELIVRE

Projet urbain, patrimoine et développement durable

VALIDITE DE L'HABILITATION

2011-2015

ETABLISSEMENTS CONCERNES

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse : établissement coordinateur
Université d'Architecture d'Hanoi
École Nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux
École Nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville : IPRAUS
École Nationale supérieure d'Architecture de Rouen
Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux 3

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce projet se donne pour objectifs d'approfondir la formation initiale en spécialisant la formation aux différents champs d'intervention du patrimoine architectural urbain et paysager et en considérant de manière interactive les aspects suivants :

- 1- Au-delà de la conservation des monuments historiques, **l'approche patrimoniale urbaine** concerne aujourd'hui l'ensemble de la ville habitée, en termes de réhabilitation, de transformation et de mise en valeur, en tenant compte des modes de vie des habitants, de leurs besoins, de la nécessité impérieuse de leur participation à l'évolution de la ville. Elle est une des conditions essentielles de tout **projet local**, d'autant que le tourisme est un élément important des enjeux du développement économique des villes et peut mettre en danger les sociétés urbaines et leur cadre de vie. En ce sens, le développement des villes doit intégrer non seulement les aspects sociaux, mais également les exigences et les potentialités écologiques, environnementales, du bâtiment à l'espace public, des réseaux au système constructif. Ainsi pourra se **construire un paysage urbain** qui sera le fruit d'actions communes et voulues et non des aléas du marché.

- 2- **Les villes vietnamiennes**, et de façon générale, les villes asiatiques, se développent très rapidement rattrapant ainsi le retard pris durant les décennies de guerre froide. Cette forte croissance a pour conséquence des transformations profondes des structures urbaines dans tous les domaines. Les villes vietnamiennes sont un terrain d'observation et de compréhension à bonne échelle pour appréhender les nouveaux phénomènes urbains. Dans ces nouvelles configurations, les transformations nécessaires doivent être accompagnées de politiques urbaines à la fois patrimoniales et innovantes, en tenant compte des nécessaires **transferts méthodologiques** et des conditions particulières pour la mise en œuvre de politiques locales pertinentes, la question du **développement durable** étant au cœur du dispositif de transformation.

- 3- Dans les domaines urbanistiques et d'aménagement, cette formation vise à former à **l'aide à la maîtrise d'ouvrage** et en amont de la **maîtrise d'œuvre urbaine**, dans toutes les interventions sur la ville existante et à toutes les échelles. Les architectes pourront trouver dans la formation une spécialisation à part entière permettant une pratique renouvelée de la maîtrise d'œuvre urbaine. D'autres professionnels tels les ingénieurs, les urbanistes et autres intervenants dans le domaine de la ville, pourront suivre cette formation permettant, d'une part aux collectivités territoriales vietnamiennes (municipalités, région, services de l'état), de pouvoir recruter des techniciens, des chefs de projet et des chargés de mission ayant compétence à intervenir sur la ville constituée et son développement, et d'autre part, à des architectes français et européens de mieux intervenir dans les enjeux internationaux de compétitions entre les villes, avec une connaissance de villes d'Asie essentielle aujourd'hui.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE / Responsable : Françoise BLANC

Organisée sur deux ans par semestre en sessions intensives et phases de "veille", la formation est fondée sur une confrontation pluridisciplinaire et internationale permettant aux jeunes diplômés et aux professionnels de se perfectionner.

PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS

- **Première année :**

La formation comprend un cycle de cours et d'ateliers de projets organisés en "sessions" intensives sur deux semestres assurées par l'ensemble des partenaires francophones ; entre les "sessions", sont organisés un travail d'atelier et des enseignements (*cours, CM, TD*) assurés par les collègues vietnamiens (en français), en particulier sur la connaissance des villes vietnamiennes. Les enseignants vietnamiens assurent également la continuité de l'atelier à raison d'une journée par semaine.

Chaque session comporte au minimum trois cours *auxquels sont associés des TD* et un atelier dont l'encadrement est assuré par l'ensemble des enseignants de la session. L'évaluation de la session est assurée par un jury. Durant chacune d'elle, les enseignements se déroulent sur 40 heures /semaine pendant 3 semaines.

La première session a pour objectif de mettre en place des fondamentaux sur les questions du patrimoine, de l'écologie, le projet urbain étant le creuset de la rencontre de ces champs.

Nom/Prénom	Titre universitaire	Etablissement	Champ disciplinaire	Enseignement
CHATELET Alain	Docteur en sciences naturelles	ENSA Toulouse	Environnement	Ecologie urbaine 15 H
BILLA Jean-Marie	Architecte	ENSAP Bordeaux	Patrimoine	Patrimoine urbain 15 H
KNOP Jean-Michel	Architecte-urbaniste en Chef de l'Etat	Directeur ENSA Grenoble	Patrimoine	Patrimoine urbain 15 H
BLANC Françoise	Architecte, docteur en histoire de l'art	ENSA Toulouse	Architecture et projet urbain	Projet urbain et méthodes 15 H

Les enseignants cités ci-dessus assurent l'atelier long avec Le Phuoc Anh et Huynh Thi Bao Chau portant sur un terrain lié à la ville d'Hanoi (30 H encadrées).

A la fin de la session, un atelier intensif est organisé sur 5 jours avec au moins deux enseignants français (30 H encadrées).

Une deuxième session intensive se situe à la charnière entre le premier semestre et le second.

Entre ces deux sessions, l'atelier long continue encadré par les collègues vietnamiens.

Plusieurs cours sont assurés par les professeurs vietnamiens, Mrs Xuan, Nguy Le Phuoc Anh , Huynh Thi Bao Chau de l'HAU, Nguyen Quoc Tong :l'habitat et sur l'histoire et l'urbanisme des villes vietnamiennes.

Cette deuxième session comporte les cours et enseignants suivants :

Nom/Prénom	Titre universitaire	Etablissement	Champ disciplinaire	Enseignement
RUAN Jeanne-France	DEA de droit	ENSAP Bordeaux	Droit	Droit urbain 15 H
BLANC Françoise	Architecte, Docteur en histoire	ENSA Toulouse	Urbanisme	Histoire de l'urbanisme 10 H
BONNEAUD Frédéric	Docteur en sciences pour l'ingénieur – option architecture	ENSA Toulouse	Architecture	Architecture écologique 15 H
ADOLPHE Luc	Docteur en énergétique	INSA Toulouse	Urbanisme	Eco-quartiers 15 H

La dernière session en juin, est précédée de cours sur les questions climatiques particulières à l'Asie du Sud Est et les politiques patrimoniales au Vietnam par Tran Nhat Kien.

Nom/Prénom	Titre universitaire	Etablissement	Champ disciplinaire	Enseignement
PERE Anne	Architecte-urbaniste	ENSA Toulouse	Urbanisme	Exemples européens et internationaux de projets urbains 10 H
CERISE Emmanuel	Architecte Docteur en architecture	IPRAUS	Urbanisme	“ 10 H
PAPILLAULT Rémi	Architecte Docteur en architecture	ENSA Toulouse	Projet urbain	“ 15 H

A la fin de la première année, est organisé un atelier intensif sur un site d'Asie du Sud Est (40 H encadrées avec les enseignants cités ci-dessus)

- Deuxième année

Elle est consacrée

- Σ à la préparation et la mise en forme finale du mémoire personnel.
- Σ à un stage effectué dans une collectivité territoriale vietnamienne, ou une agence d'urbanisme ou d'aménagement en France ou au Vietnam dans les mêmes conditions.

Afin de préparer au mieux le mémoire, des cours de méthodologie sont assurés par les enseignants responsables de la formation. Une collaboration étroite avec le monde professionnel est assurée par un partenariat étroit avec les agences, les services de collectivités

Effectifs : 20 étudiants maximum par promotion.

Enseignements de la formation 2ème année, responsable pédagogique : Françoise Blanc

N°	Abréviation	Titres complets des modules et heures	Enseignants
	Premier semestre		
	Patrimoine	Évolution des champs du patrimoine vers l'internationalisation des modèles et des politiques : 30 h	Tran nhat Kien, J.M. Billa
	urbanisme Renouveau urbain	La prise en compte des dimensions patrimoniales dans l'urbanisme contemporain : 30h	J.M.Billa, , Bao Chau
	Architecture	Environnement et conception : 30h	A.Chatelet Ta Truong Xuan
	Urbanisme	Évolution de l'urbanisme contemporain : 36h	Phuoc Anh, F.Blanc
	Atelier 1 Projet urbain	Méthodologie d'analyse d'un tissu urbain : 60h	F.Blanc Phuoc Anh, Bao Chau
	Informatique	Informatique appliquée : 40h	Nguyen Ba Quang
	SIG & Recherche	Application des SIG dans l'Urbanisme, internet et recherche documentaire : 30h	Vu Do Quynh
	Droit	Module de Droit de l'environnement et de l'urbanisme (en Français) : 30h	J.F. Ruan, Le Kieu

Deuxième semestre			
Histoire	Histoire de développement des villes au Vietnam (en Français) : 30h	Nguyen Quoc Thong, Ta Truong Xuan	
Archi&Climat	Architecture, Urbanisme et Climat 40 h	L.Adolphe F. Bonneaud	
Patrimoine	Connaissances de bases culturelles et patrimoine architectural dans les villes vietnamiennes, (en français) : 30h	Tran Hung	
Atelier 2 Projet urbain	Élaboration d'un diagnostic urbain d'une stratégie urbaine pertinente dans une démarche d'ensemble. Analyse et propositions tenant compte des normes, des politiques et gestion urbaines : 60h	R.Gurov, Bao Chau Thai Huyen, Phuoc Anh	
Environ. & Eco.	Dimension environnementale et économique : 30h	A. Chatelet, Ta Truong Xuan	
Composition	Composition urbaine et outils de conception de projet urbain (en Français) : 30h	R.Papillault,A.Péré	
Atelier 3 Projet urbain	Atelier final : 60h Projet urbain final aboutissant à des propositions d'ensemble tenant compte de l'analyse et des diagnostics, permettant de vérifier la pertinence de la démarche et l'acquisition des outils de conception. Encadrement R. Papillault, F.Blanc	Phuoc Anh, R.Papillault F.Blanc	

Intersession Entre les sessions, l'atelier in situ à Hanoï continue sous la direction de Mr Le Phuoc Anh et ont lieu les cours spécifiques au Vietnam **100h**

Deuxième année

Le mémoire

Temps : **100h** encadrées

Cours de méthodologie pour la rédaction du mémoire P. Girard, F.Blanc : **20h**

Le mémoire de la formation est un travail personnel de fin d'études dont l'objectif principal est pour l'étudiant de faire la démonstration de sa capacité à maîtriser un problème urbain de haut niveau. Ce mémoire peut constituer le début d'un parcours recherche destiné aux étudiants souhaitant s'inscrire en doctorat.

Le sujet du mémoire est arrêté d'un commun accord entre l'étudiant et un directeur d'études choisi parmi les responsables des cours et ateliers. Les mémoires peuvent être préparés en groupe de deux étudiants au maximum, la participation de chacun étant bien identifiée. Ils peuvent être faits en relation avec le stage de la seconde année.

Le stage : 600h

Le stage d'au moins six mois, s'effectuera dans une collectivité territoriale ou dans une agence d'urbanisme française ou vietnamienne.

MODALITES PEDAGOGIQUES SELON LES ETAPES DE LA FORMATION

Indiquez, par semestre, la répartition en pourcentage des types d'activités étudiantes

Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Encadrement Travaux Personnels	Encadrement Mise en situation professionnelle	Auto-formation avec encadrement	Travail personnel
Première année						
<i>Premier semestre</i> 156 h	130 h	50 h				50 h
<i>Second semestre</i> 166 h	160 h	40 h				80 h
Deuxième année						
<i>Premier semestre</i> 20h	60h		100 h			200 h
<i>Second semestre</i>				600h		

Pour permettre aux professionnels de suivre le cursus, à condition d'en faire la demande d'emblée, il sera possible d'obtenir un étalement de la formation en trois ans. Enseignants vietnamiens et francophones hors Vietnam travailleront ensemble afin de faire les transferts méthodologiques et de savoirs nécessaires à cette formation.

Conditions d'admission et d'inscription

Sur dossier et entretien devant commission, d'après les règles en vigueur dans l'enseignement supérieur en France.

Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil sera au maximum de : 20 étudiants.

Pré-requis

Langue Française - Diplômes d'architecte ou d'ingénieur, ou master universitaire.

Nombre d'UE total : 19

	Intitulés des Unités d'Enseignements	N° ou Code UE	Intitulés des Enseignements	Nombre d'heures encadrées par mode pédagogique			Total nombre d'heures encadrées	Total nombre d'heures travail personnel	Nombre ECTS	Coef .
				Cours	TD	TP				
									(1)	
Semestre 1	Patrimoine	1	Évolution des champs du patrimoine vers l'internationalisation des modèles et des politiques	30h				10h	2	0,5
	Urbanisme, Renouveau urbain	2	La prise en compte des dimensions patrimoniales de l'urbanisme Contemporain	30h				10h	2	0,5
	Environnement	3	Dimension environnementale et économique : (30 heures)	30h				10h	2	0,5
	Urbanisme	4	Évolution de l'urbanisme contemporain :	36h					3	0,5
	Projet urbain	5	ATELIER 1 de projet urbain		100h			20h	5	1
	Droit	6	Module de droit de l'environnement et de l'urbanisme	30h				10h	2	0,5
	Informatique	7	Informatique,SIG		30h	40h			1	1

semestre 2	Histoire	8	Histoire du développement des villes au Vietnam	30h				10h	2	0,5
	Patrimoine	9	Connaissances de bases culturelles et patrimoine architectural dans les villes vietnamiennes	30h				10h	2	0,5
	Urbanisme écologique	10	Architecture, urbanisme et climat : démarche bioclimatique dans le projet architectural et urbain	20h					1	0,5
	Architecture, environnement	11						10h	1	0,5
	Projet urbain	12	Économie, environnement, architecture	20h				20h	1	1
	Environnement et conception	13	ATELIER 2 de projet urbain						5	0,5
	Conception de projet urbain	14	Environnement et conception : stratégies d'intégration de la composante environnementale dans la conception architecturale et urbaine	30h				10h	2	0,5
	Projet urbain	15	Composition urbaine et outils de conception de projet urbain	36h	80h				3	1
									5	1
				ATELIER 3 de projet urbain					20h	

	Analyse urbaine	16	Atelier collaboratif à distance	40h				1	0,5
--	-----------------	----	---------------------------------	-----	--	--	--	---	-----

semestre 3	Cours de méthodologie pour la recherche	17	Cours de méthodologie pour la recherche	20h				1	2	
	Projet urbain	18	Atelier final intensif de projet urbain	60h				10	4	
	Mémoire	19			60h				200h	10
	Stage	19	Suivi du mémoire							
	Mémoire		Stage professionnel	40h				600h	10	4
			Suivi de mémoire					20		
VOLUME HORAIRE TOTAL par étudiant (heures encadrées + heures de travail personnel étudiant)				342h	410h	40h	792h	950h dont stage encadré	90	20

Structuration

<i>Disciplines fondamentales de la mention</i> : Cultures des villes et des territoires et développement durable	20%
<i>Disciplines transversales</i> : Approfondissement des outils et méthodes de lecture, d'analyse urbaine et patrimoniale, de diagnostic des situations urbaines et territoires et des méthodes de recherche	25%
<i>Disciplines "spécifiques" à l'option</i> : Processus de conception du projet urbain	45%
Projet et expérimentation et mémoire.	25%

Total	%

Descriptif des unités d'enseignements y compris celles où se trouvent la mise en situation professionnelle et le mémoire :

N° de l'UE	INTITULE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT	DESCRIPTIF GLOBAL DE L'UE (cohérence entre les enseignements, rapports au projet...) 10 lignes maximum	DESCRIPTIF DU MODE DE VALIDATION DE L'UE (nombre de sessions d'examen, compensation entre enseignements, moyenne, jury de validation...)
1.	Évolution des champs du patrimoine vers l'internationalisation des modèles et des politiques : (30 heures) : - J.M. Billa -Tran Nhat Kien - Nguyen Quoc Thong	Cours inaugural par les enseignants : 2h Évolution de la notion de patrimoine : B.Fayolle-Lussac et Jean-Marie Billa 5h Le patrimoine mondial : JM. Billa : 5h L'approche du patrimoine au Vietnam Tran Nhat Kien : 5h Projet urbain et patrimoine J.M. Billa : 10 h Étude de cas - Nguyen Quoc Thong : 4h	Examen écrit
2.	La prise en compte des dimensions patrimoniales de l'urbanisme contemporain : - gestion et transformation de la ville constituée à partir d'expérience de plusieurs pays. -réhabilitation et renouvellement urbain. (30 heures) - J.M. Billa - R.Gurov -E.Cerise	Conçus dans une logique de création d'une base théorique sur laquelle les intervenants internationaux développent la présentation de pratiques diverses qui pourraient alimenter concrètement et faire avancer le débat en matière de politique patrimoniale et d'urbanisme au Vietnam. Il est prévu de présenter dans le volet "gestion du patrimoine urbanistique" des éléments de législation, de procédures afférentes et les structures opérationnelles. Le thème de la transformation de la ville comprend à la fois des exemples de l'expérience vietnamienne ainsi que des analyses de cas canadiens, français, belges, suisses, cas qui se rapprochent de la problématique locale. L'équipe enseignante aura pour objectif de proposer une démarche intellectuelle la plus adaptée possible aux cas vietnamien et une structure opérationnelle capable d'apporter des éléments de réponses efficaces. 1-Notion de patrimoine dans le domaine de l'urbanisme au Vietnam et dans plusieurs pays des continents européen et américain : 10h. -historique et concepts actuels : approche comparatiste et études des cas. 2- Gestion du patrimoine urbanistique, matériel et spirituel : 10h. - supports législatifs -procédures administratives	Dossier

		-structures opérationnelles: les cas des villes de Hué et de Hoa An. 3- Transformation de la ville : 10h -	
3.	Dimension environnementale et économique : (30 heures) - A. Chatelet - Ta Truong Xuan	1 - Les enjeux environnementaux pour un développement durable (10 heures) : A.Chatelet -Bases écologiques ; - constitution du milieu biophysique ; - notion de cycles et de transferts ; - théorie des écosystèmes. -Les éléments du milieu naturel et l'architecture : l'atmosphère, le sol et l'eau. - Développement durable, architecture et urbanisme : évolution des concepts et problématique, les ressources énergétiques et les matières premières La notion de « Bâtiment à Haute Qualité Environnementale.	Dossier
		2 - Approche dynamique de l'habitat (20 heures) , Ta Truong Xuan L'habitat rural : -caractéristiques constructives d'un village traditionnel (morphologie, organisation des espaces privés et publics, de la voirie) typologies des maisons traditionnelles et transformations - les éléments de repérage environnementaux et paysagers - aspects démographiques et sociologiques, - vie spirituelle et mode de vie. L'habitat urbain (Hanoï) : - morphologie des quartiers anciens, - typologie du logement : maisons tubes, maisons rangées, villas - la problématique du quartier à forte densité à Hanoï - aspects démographiques et sociologiques ; - règles de construction et de réhabilitation du Vietnam.	
4.	Évolution de l'urbanisme contemporain : (36 heures) - P. Girard, - F. Blanc - Le Phuoc Anh - R.Papillault	1- Histoire de l'urbanisme: quelques points de repères : 6h F.Blanc 2- l'urbanisme fonctionnaliste: la question des modèles exemple: les grands ensembles R. Papillault : 6 h 3- Planification, projet urbain et urbanisme P. Girard et R. Papillault : 8 h 4- L'application des modèles au Vietnam Mr Nguyen Quoc Thong : 4h 5- La métropolisation : la question des échelles P. Girard : 4h 6- Évolution d'une ville: Hanoï, Quoc Thong : 6h.	Examen écrit

5.	<p>ATELIER DE PROJET URBAIN : (80 heures ,</p> <p>Tous les enseignants de la session avec :</p> <p>- Mr. Phuoc Anh - R. Papillault - F.Blanc</p>	<p>Méthodologie d'analyse d'un tissu urbain Cet atelier a pour objectif de rendre les étudiants capables d'analyser et de comprendre une situation urbaine en utilisant les systèmes d'information existants, de développer une intervention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la définition et la réalisation d'une politique urbaine ou d'un projet urbain. Il s'agira plus particulièrement d'appréhender les méthodes de recueil et de traitement de données nécessaires pour conduire une étude urbaine : analyse de plan, analyse typologique, analyse paysagère</p>	<p>Travail d'atelier évalué par jury</p>
6.	<p>Module de droit de l'environnement et de l'urbanisme : (30 heures)</p> <p>- Le Kieu - J.F. Ruan,</p>	<p>Ce module se compose de 3 parties :</p> <p>I - Droit international de l'environnement (5h). 1-Les grands principes du Droit International de l'Environnement et leurs applications -les conférences mondiales de la fin du 20ème siècle : (Stockholm, Rio, Kyoto) 1 heure. -les grands programmes internationaux (PNUE OMC) et les conventions et programmes européens (Venise, Grenade, Athènes, Paris) 2 h. 2-Les enjeux majeurs du 21ème siècle : -la responsabilité des états et le principe " pollueur – payeur " 1 h. -les incidences juridiques du développement économique sur l'environnement : (eau, tourisme, communication) 1h. En ce qui concerne la 2e et la 3e partie, la méthode utilisée s'inscrit dans une démarche de Droit comparé.</p> <p>II- Droit Vietnamien (20h) III. Droit Français (20h) Le 1- Le système juridique et administratif dans la République Socialiste du Vietnam 1 -Le Droit public en France (1h) -grands principes -organisation et institutions 2- Le Code civil de la R S V 2-Eléments de Droit privé en France (1h) -Le Droit de propriété : histoire, évolution, états des lieux. -Les obligations et les principaux contrats dans l'économie de marché 3- Le code et les règles d'urbanisme, la planification urbaine, l'urbanisme opérationnel 3- Droit de l'Urbanisme en France (2h) (éléments non étudiés dans les autres modules) 4-Droit de la Construction et de l'Habitation (RSV) -Droit de la construction (1h) - Etudes d'exemples de réglementation nationale et régionale 5- Droit de l'Environnement (RSV) 5- Droit de l'Environnement Culturel (1h) -le patrimoine architectural et historique -l'Esthétique -le patrimoine immobilier ancien -la protection des abords et sites remarquables.</p>	<p>Examen écrit</p>

7.	Histoire du développement des villes au Vietnam : (30 heures) - Nguyen Quoc Thong, - Ta Truong Xuan	1 Aperçu général de l'histoire de l'évolution urbaine orientale 2 Aperçu général de l'histoire de l'évolution urbaine de l'Asie du Sud-est 2.1. Généralité des questions de l'évolution urbaine de la Thaïlande 2.2. Généralité des questions de l'évolution urbaine de l'Indonésie 2.3. Généralité des questions de l'évolution urbaine de la Malaisie 2.4. Généralité des questions de l'évolution urbaine du Singapore 3. Histoire de l'évolution urbaine du Vietnam 3.1. La ville du Vietnam avant le XIX ^e siècle 3.1.1. La période de l'antiquité 3.1.2. Sous la domination chinoise 3.1.3. Sous le Régime monarchique autonome 3.2. La ville sous la domination française 3.3. La ville de la période de l'indépendance et de l'unification du pays La période du Doi moi (réforme) 3.4. Enjeux du développement urbain du Vietnam au présent	Examen écrit
8.	Architecture, urbanisme et climat : démarche bioclimatique dans le projet architectural et urbain : (20 heures) - L.Adolphe, F.Bonneaud - Bui Van Tran	- Utilisation des données climatiques : notions de climatologie, les paramètres climatiques et leurs implications; les micro-climats - Construire en climat chaud : les climats chauds et leur contexte de développement.	Dossier
9.	Économie, environnement, architecture : (20 heures) - F. Bonneaud	Optimisation du projet 1-méthodologie limites de l'approche usuelle approche comparative 2-évaluations nécessaires coûts modes de comparaison formules de cumul impact environnemental 3-le pas informatique libération de la créativité structure d'un logiciel.	Exercice
10.	ATELIER de projet urbain : 60 heures - Phuoc Anh architecte-enseignant - R. Gurov architecte	Ces ateliers ont pour but de confronter les étudiants à des situations pratiques en leur soumettant des cas concrets : devront être effectués sur les sites étudiés, un diagnostic patrimonial et une synthèse des analyses et études permettant de hiérarchiser et de programmer les interventions urbaines. Ils seront notamment le lieu de débat et de confrontation permettant à chacun d'exprimer ses avis, ses propositions et ses connaissances sur un plan local et international. Le travail demandé permettra d'aborder les domaines suivants : Expertise de la valeur patrimoniale et environnementale d'un site urbain, avec traitement de cas pratiques, notamment jurisprudentiels, sous forme de commentaires critiques et de propositions adaptables dans le contexte. Une première phase sera consacrée à l'élaboration d'un diagnostic urbain et à la formulation d'une stratégie urbaine pertinente dans une démarche d'ensemble : définition de principes d'intervention sur l'ensemble des sites concernés. La prise en compte de la dimension temporelle du processus de fabrication de la ville et la diversité des acteurs de la ville, en particulier les habitants et de	Travail d'atelier évalué par jury.

		leurs espaces de représentations. La mise en œuvre d'outils d'analyse permettant de croiser une appréhension de l'espace concret et une compréhension de la demande sociale et des logiques économiques et institutionnelles qui prennent effet dans l'environnement urbain. La mise en relation diagnostic-projet au travers de l'énoncé des objectifs d'intervention et l'appréciation des impacts du projet, en particulier du point de vue environnemental et paysager.	
11.	<p>Environnement et conception : stratégies d'intégration de la composante environnementale dans la conception architecturale et urbaine : (30 heures)</p> <p>- L.Adolphe, F.Bonneaud</p>	<p>Ce cours repose sur les modalités d'intégration des critères environnementaux dans le processus de conception. Afin de dégager les stratégies de projet permettant d'assurer cette intégration, le cours s'articule autour de six interventions alternant les éléments de démarche proposés (P. Fernandez) et leur adaptation au contexte local (Pham Duc Nguyen et Duc Viem):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche épistémologique du processus de conception visant à identifier les divers modèles de processus et les procédures mises en œuvre : 5 h - Cadre d'intervention et système d'acteurs dans le contexte local (5h), - Evaluation de la place de la composante environnement dans le projet architectural et urbain en termes d'objectifs et de programmation : 5h - Analyse des pratiques professionnelles locales destinée à observer les relations entre la démarche du concepteur et le mode d'intégration des contraintes(5h) - Méthode d'analyse de site et d'intégration des contraintes dans les phases amont du projet :5 h - Adaptations aux conditions climatiques et environnementales locales : 5 h. 	Dossier
12.	<p>Composition urbaine et outils de conception de projet urbain : (36 heures)</p> <p>- Nguyen Quoc Thong - J.M. Knop - Remi Papillault</p>	<p>1-Les concepts et les méthodes du projet urbain. 8h 2-Les notions de structures, de tissus, de tracés et de patrimoine. 8h 3- Les enjeux actuels de l'intervention publique dans le domaine de l'aménagement urbain 8h 4-Comment se concrétise la question du projet urbain au Vietnam 6 h. 5-scénarios possibles de projet urbain patrimoniaux liés aux questions du développement, quelques exemples français (ZPPAUP, Secteurs sauvegardés) 6h</p>	Rédaction de quatre pages sur un sujet donné.

13.	ATELIER de projet urbain : 60 heures. - P.Girard - Phuoc Anh - J.M. Knop - E. Cerise - Thai Huyen	La finalité de cet atelier est de développer des concepts et outils destinés à mettre en place des stratégies d'intervention en milieu urbain. Ces stratégies concernent les dimensions spatiales et environnementales, les temporalités et le cadre décisionnel. Les outils fournis aux étudiants permettent d'intervenir sur la forme urbaine à plusieurs échelles en prenant en compte les critères environnementaux qui s'y rapportent. Méthode : Le travail mené dans l'atelier consiste à réaliser des exercices de projet visant à situer et à qualifier la dimension spatiale d'interventions urbanistiques touchant à la transformation et la mise en forme d'espaces publics, la définition de typologies bâties, à la requalification d'espaces urbains et à évaluer leur faisabilité opérationnelle. Ces exercices doivent permettre d'appréhender diverses méthodes liées au patrimoine urbain et au développement durable selon une approche contextualisée. Les épreuves de synthèse se dérouleront en fin de chaque session ; elles seront corrigées par les enseignants de la session.	Travail d'atelier évalué par jury.
14.	Atelier final de projet urbain : 40 heures. - R.Papillault - J.M.Billa - architectes - F.Blanc	Il est un atelier de synthèse qui permet de contrôler si le lien entre analyse, diagnostic et projet urbain est fait par les étudiants et si les outils du projet urbain sont suffisamment maîtrisés Il sera organisé en atelier intensif.	Projet noté par un jury

EXPERTS

- Agnès BERLAND-BERTON, Architecte, Docteur en urbanisme et maître de conférence à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de Bordeaux 3
- Fabienne FENDRICH, Directrice de l'ENSA de Normandie
- Maurice GOZE, Directeur de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de Bordeaux 3
- Nathalie LANCRET, Directrice de l'IPRAUS, UMR Ausser 3329
- Catherine MAUMI, architecte et docteur HDR de l'EHESS
- Benoît MELON, chargé de mission pour l'enseignement du patrimoine à l'ENSA Toulouse, Architecte et Urbaniste en chef de l'Etat, Architecte des Bâtiments de France
- Nicole ROUX-LOUPIAC, Directrice de l'ENSA Toulouse

- Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD, Architecte en Chef des Monuments Historiques de 1981 à 2011.

Ces experts interviendront régulièrement dans la formation : conférences, ateliers intensifs ... et participeront au comité de pilotage de la formation.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE PERMANENTE

Responsables de la formation :

FRANCOISE BLANC, Architecte DPLG, Docteur en histoire de l'architecture, ENSAToulouse

Coordinateur pédagogique :

F.BLANC, Architecte DPLG, Docteur en histoire de l'architecture, ENSAToulouse

Enseignants français et francophones:

F.BLANC, Maître - Assistante Histoire et Culture architecturale, Chercheur Laboratoire de Recherche en Architecture, ENSAToulouse

J.M.BILLA, Architecte DPLG, ENSAPBordeaux

F.BONNEAUD, Architecte, Chercheur Laboratoire de Recherche en Architecture ENSAToulouse

A.CHATELET, . Environnementaliste, Docteur , directeur Laboratoire de Recherche en Architecture ENSAToulouse

L.ADOLPHE, Architecte-Ingénieur professeur INSA

E.CERISE, Architecte, ENSAParis Belleville, IPRAUS

R.GUROV, Architecte-urbaniste, Docteur, Ottawa

J.M. KNOP, Architecte et Urbaniste en Chef de l'État,

R. PAPILLAULT, Architecte DPLG, Docteur en histoire de l'architecture, Professeur Ville et territoire, Chercheur Laboratoire de Recherche en Architecture ENSAToulouse

A.PERÉ, Architecte-Urbaniste, Maître-assistante en Ville et Territoire, ENSAT

J.F.RUAN, juriste, ENSAP Bordeaux

Enseignants vietnamiens associés de l'Université d'architecture d'Hanoi :

MR NGUYEN TO LANG, VICE RECTEUR , architecte, professeur

M. NGUYEN QUOC THONG, Architecte, professeur

M. LE PHUOC ANH, Architecte

Mr Ta Truong Xuan, architecte , professeur

Mr Le Kieu, professeur

Mr Tran Nhat Kien , Architecte, Docteur en urbanisme diplômé de l'UTM.

M. TRAN HUNG, Architecte, professeur

MME BAO CHAU,Architecte,docteur en aménagement et urbanisme, Université Toulouse,UTM

Mme Thai Huyen , Architecte, docteur en aménagement et urbanisme, Bordeaux 3

L'HISTORIQUE

La formation est, pour une large part, située à Hanoï, dans les locaux de l'Université d'Architecture d'Hanoï (HAU) ; elle s'inscrit dans la continuité du mastère francophone qui a existé de 2001 à 2004, puis, de 2005 à 2011 un DPEA français et un post-master vietnamien par convention entre l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse et l'Université d'Architecture d'Hanoï, visée par les deux ministères de tutelle et soutenue par l'Agence Universitaire de la Francophonie et le Ministère de la Culture et de la Communication français.

Si, au départ, la formation était réservée aux étudiants vietnamiens, elle s'est ouverte aux étudiants de la région Asie du Sud Est et aux étudiants français présents depuis quatre ans de façon continue, avec pour enjeu d'obtenir une pertinence spécifique pour intervenir tant dans les domaines de la formation que dans les domaines professionnels, en Asie du Sud-Est.

Le DSA s'inscrit donc dans cette continuité historique de coopération universitaire et de soutien aux développements professionnels des étudiants participants, tant vietnamiens que français, appuyée sur des relations institutionnelles de part et d'autre, avec les services d'urbanisme et du patrimoine des Etats et des collectivités locales, des Universités comme celle de Toulouse-Mirail, notamment à travers l'Ecole doctorale TESC, des réseaux de professionnels (bureaux d'études, agences d'architecture).

Aide à la construction du projet professionnel

- Le stage effectué durant six mois, suivi par un enseignant et faisant l'objet d'un rapport est le dispositif essentiel pour la mise en place d'un projet professionnel.
- d'autre part la création d'une association des anciens du diplôme apportera toutes les informations et l'appui nécessaire à ce parcours.
- Les agences d'architecture et d'aménagement françaises implantées en Asie du Sud-Est sont associées aux jurys et aux stages.

Mobilité

Le DSA représente 90 ECTS. Il se situe en post-master.

Les enseignements de la formation sont inscrits dans une démarche partenariale, soit par leur contenus comparatiste, soit par une démarche interculturelle, participant à préparer à la mobilité internationale qui dans ce cas précis est une double mobilité, de l'Europe vers l'Asie et de l'Asie vers l'Europe.

A l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, est organisé un enseignement optionnel pour sensibiliser et préparer les étudiants qui le désirent à être candidat au DSA.

Aménagements pour la formation des publics adultes et sous contrat

Le jury de sélection, en fonction des profils, mettra en place des dispositifs personnalisés en particulier pour les hauts fonctionnaires des collectivités territoriales vietnamiennes

Les adultes en reprise d'étude constituent une proportion non négligeable du public intéressé par la formation d'enseignement supérieur. On désigne par " individualisation des parcours " les aménagements qui peuvent être proposés par les formations à ces adultes pour répondre à la diversité de leurs caractéristiques et de leurs contraintes. Cette section propose à la réflexion des responsables de projet divers axes possibles de développement de cette individualisation.

Individualisation des parcours - Outils pédagogiques :

(module de mise à niveau, module de méthodologie de l'apprentissage, tutorat, utilisation des technologies de l'information et de la communication...)

Individualisation des parcours - VAE et modularisation des diplômes :

(mise en place d'un accompagnement pédagogique, constitution des jurys, dispositif prévu pour la prescription complémentaire...)

Individualisation des parcours – Adaptation des rythmes de formation :

(aménagement des rythmes de formations...)

Professionalisation

Objectifs professionnels :

Description des compétences visées par la formation et débouchés prévus :

Les architectes pourront trouver dans la formation une spécialisation à part entière permettant une pratique renouvelée de la maîtrise d'œuvre urbaine. D'autres professionnels tels les ingénieurs, les urbanistes et autres intervenants dans le domaine de la ville, pourront suivre cette formation permettant d'une part, aux collectivités territoriales vietnamiennes : municipalités, région, services de l'état de pouvoir recruter des techniciens, des chefs de projet, des chargés de mission ayant compétence à intervenir sur la ville constituée et son développement, mais d'autre part, aussi à des architectes français et européens de mieux intervenir dans les enjeux internationaux de compétitions des villes.

La formation proposée doit permettre de postuler :

- Σ à des missions de maîtrise d'œuvre urbaine incluant des enjeux patrimoniaux tels que : reconversion d'ensembles historiques, études de protection, au travers de procédures aussi diverses que, pour citer des exemples français, les ZPPAUP, OPAH, quartiers en réhabilitation, secteur sauvegardé...
- Σ à des missions de requalification des espaces publics, de création d'espaces publics
- Σ à des missions d'aménagement des abords de monuments historiques et des quartiers anciens à réhabiliter.
- Σ à des missions d'évaluation économique et de faisabilité, des transformations du patrimoine urbain et architectural.
- Σ à des missions relatives aux domaines de l'environnement et de l'aménagement associé au développement durable.
- Σ à des missions d'études urbaines et de diagnostics urbains préparatoires aux documents d'urbanisme.

Ainsi des architectes, des urbanistes vietnamiens, d'Asie du sud est, français et francophones pourront mieux s'insérer dans le marché du travail en Asie du sud est et faire le lien avec l'Europe.

Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements (noms et secteurs d'activité des entreprises, noms et qualité des intervenants, volume horaire d'enseignement)

1- **Plusieurs enseignants de la formation sont architectes praticiens** travaillant en agence
R.Papillault, J.M.Billa, A.Peré

2- **Un architecte et urbaniste en chef de l'État** J.M.Knop dans la perspective d'aider à mettre en place au Vietnam un corps d'État similaire

Offres d'emploi identifiées

Insertion professionnelle et poursuite d'études des diplômés des 4 dernières années

- au regard de l'expérience du DPEA francophone, il faut souligner que huit anciens étudiants sont en thèse en France (école doctorale Toulouse), deux autres vont les rejoindre . Le premier a soutenu le 11mai 2010, depuis deux autres ont obtenu leur doctorat.
- parmi les étudiants qui ont suivi les enseignements du DPEA, plusieurs sont des responsables vietnamiens de l'aménagement, travaillent dans les agences d'État ou dans les agences privées associées à des architectes français (Sacy Delta, Archétype, ACA...)
- pour les étudiants français qui ont suivi le DPEA, soit ils continuent à travailler au Vietnam soit ils valorisent leur cursus dans les agences françaises

Procédure d'évaluation de la formation

Évaluation générale de la formation :

- 1- La formation est soumise aux évaluations de l'Agence Universitaire de la Francophonie par expertise et suivi de la formation
- 2- La formation sera soumise également aux évaluations de la Direction Générale des Patrimoines.
- 3- Un conseil de pilotage formé des experts et des responsables de la formation sera chargé de l'évaluation régulière de cette formation et si besoin de son réajustement et de sa réorientation.

Évaluation des éléments pédagogiques de la formation :

Chaque enseignement est soumis à l'avis des étudiants sous forme de questionnaires et de discussions en séminaire pédagogique.